

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7 et 8 juin 2017

2017 DAC 383 Subvention (8.000 euros) à l'association Paris Polar (13e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 23 mai 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Paris Polar (13e) ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement, en date du 22 mai 2017 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 8.000 euros est allouée à l'association Paris Polar 11, rue Caillaux 75013 Paris, pour l'organisation de la treizième édition du festival Paris Polar en 2017. 145761 2017-01004.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2017 de la Ville de Paris, rubrique 33, chapitre 65, nature 6574, ligne VF40004 : Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la Culture.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO